

# Le Terroir

## Consultation régionale - Politique alimentaire pour le Canada

Le 17 août dernier, l'UPA de la Gaspésie – Les Îles participait à une consultation régionale sur la politique alimentaire pour le Canada. Un groupe d'administrateurs de l'UPA répondait à l'invitation de madame Diane Lebouthillier, députée de Gaspésie – Les Îles et ministre du Revenu national et de monsieur Jean-Claude Poissant, député de La Prairie et secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et agroalimentaire. Cette rencontre, qui s'est tenue à Bonaventure, regroupait aussi des représentants du secteur des pêches. Les échanges ont porté sur les thèmes suivants:

- améliorer l'accès à des aliments abordables;
- améliorer la salubrité des aliments et la santé;
- préserver la qualité des sols, de l'eau et de l'air;
- produire une plus grande quantité d'aliments de qualité supérieure.

Les préoccupations amenées dans une telle politique couvrent un large spectre. La rencontre a permis aux représentants de l'UPA de mettre en perspective les rôles et les limites des intervenants de la filière agroalimentaire. Les échanges ont aussi permis de présenter à madame Lebouthillier et à monsieur Poissant les défis que doivent relever les producteurs de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine pour assurer le développement de leur entreprise et du secteur.

Le maintien de l'Abattoir de Luceville, les frais de transport, l'accès aux services professionnels, l'accès aux terres agricoles, les menaces des négociations sur les accords commerciaux internationaux, l'accès aux marchés, les programmes de gestion des risques, etc. Ces divers éléments peuvent être largement influencés par les décisions politiques. Il importe que le gouvernement fédéral soit conscient des conséquences pour des régions comme la Gaspésie – Les Îles qui connaissent de sérieux problèmes de dévitalisation.

L'UPA en a profité pour déposer le rapport de l'IREC sur l'Agriculture et la foresterie dans l'Est-du-Québec. En plus de bien documenter les menaces et les défis que doivent affronter nos entreprises, ce rapport présente des solutions originales tout en identifiant des sources de financements importantes. Le gouvernement du Canada a un rôle important à jouer puisque c'est lui qui oriente les échanges commerciaux et les programmes de sécurité du revenu. La rencontre aura permis à sensibiliser nos politiciens des besoins des entreprises de la Gaspésie – Les Îles afin qu'elles puissent assurer leur développement.

Dans ce numéro :  
Consultation régionale

Page 1

Dernier appel de projets pour le PDSA

Page 5

Hommage à la relève agricole: portrait de lauréat

Page 5

Dommages causés par le cerf de Virginie

Page 2

Un nouvel outil à l'intention des producteurs

Page 6

Programme d'investissement pour ferme laitière

Page 3

Comment développer davantage l'agriculture biologique et les productions animales

Page 6

Portes ouvertes sur les fermes du Québec

Page 4

Opération bandes riveraines

Page 7

Émission de l'UPA

## *Dommages causés par le cerf de Virginie*

Vous êtes plus d'une dizaine de producteurs à nous avoir fait part des dommages que le cerf cause sur vos cultures. En égard à vos préoccupations, la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles a participé financièrement à l'inventaire aérien du cerf de Virginie réalisé par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), qui s'est déroulé du 12 au 14 février 2017. L'objectif principal de l'inventaire était de dresser un premier portrait de la distribution hivernale du cerf de Virginie en milieu périurbain et agricole entre les municipalités d'Escuminac et de Hope Town.

Une superficie totale de 524 km<sup>2</sup> a été survolée et sur cette surface, 429 ravages de moins de 2,5 km<sup>2</sup> et 14 ravages de plus de 2,5 km<sup>2</sup> ont été dénombrés. La superficie occupée par les ravages dans la zone à l'étude était de 157,4 km<sup>2</sup>. Par contre, ce type d'inventaire ne permet pas d'avoir une estimation de la population (cerfs/km<sup>2</sup>).

Quelques constats ont été faits:

1. La présence accrue du cerf en milieu périurbain et agricole en saison hivernale est confirmée. Cette distribution est différente de celle observée avant la chute drastique de la population au début des années 1990, où la présence de cerfs était plutôt concentrée dans des habitats forestiers, tant en saison estivale qu'hivernale.
2. Il est peu probable que le cerf retourne à «son habitat forestier», à court, moyen ou long terme, puisque le cerf est fidèle à son habitat saisonnier et que les routes migratoires sont transmises de la biche au faon. Le faon établit ensuite son domaine vital à proximité de celui de la femelle et maintient le comportement migratoire. Tout ceci explique l'accroissement du nombre de cerfs en secteur périurbain et agricole.
3. La problématique a été et est accentuée, en partie, par le nourrissage à des fins récréatives en milieu périurbain. Au total, 17 sites de nourrissage ont été identifiés.

Le rapport d'inventaire est disponible dans sa version intégrale à la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles. Vous pouvez en faire la demande auprès de Cindy Gagné par téléphone au: 418 392-4466, poste 209, ou par courriel: [cindygagne@upa.qc.ca](mailto:cindygagne@upa.qc.ca).

Pour faire suite à cet inventaire, la Fédération continuera son partenariat avec différentes instances, notamment avec le MFFP, afin de trouver des moyens pour diminuer les dommages causés par le cerf sur le territoire agricole d'Escuminac à Hope Town. Il est certain que le MFFP considérera la déprédation en secteur agricole lors de l'établissement de son prochain plan de gestion, en 2020. D'ici là, la Fédération évalue la possibilité de mettre un projet sur pied afin de tester différentes méthodes pour diminuer les dommages causés par le cerf en territoire agricole. Vos commentaires sont les bienvenus.



## *Programme d'investissement pour ferme laitière*

Le 10 novembre 2016, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a annoncé deux programmes visant à soutenir le secteur laitier pour qu'il s'adapte aux répercussions anticipées de l'Accord économique et commercial global (AECG).

Le programme d'investissement pour les fermes laitières est un programme quinquennal de partage des coûts entre les producteurs et l'AAC (prenant fin le 31 mars 2022), conçu pour améliorer la productivité des fermes en finançant des mises à niveau de leur équipement.

Au cours de chacune des cinq années du programme, des fonds seront alloués aux provinces de manière «presque proportionnelle à la part de quota total de lait». Si une province en particulier dispose de fonds non utilisés une année donnée, les fonds peuvent être redistribués à une autre province dans laquelle les besoins en financement dépassent la part de financement accordé. Le montant du financement accordé aux provinces variera d'année en année.

L'approbation des projets se fera selon le principe du premier arrivé, premier servi. AAC a indiqué que si un projet est déterminé comme étant «admissible», mais que les fonds adéquats ne sont pas disponibles au cours de l'année donnée, ce projet sera le premier à être pris en considération pour le financement lors de l'exercice financier suivant.

L'enveloppe de financement a été fractionnée en deux volets, à savoir les projets d'investissement mineur et les projets d'investissement majeur, lesquels sont détaillés ci-dessous:

1. **Projet d'investissement mineur.** Fonds à contribution doublée 50/50 (producteurs/gouvernement). La contribution maximale du gouvernement (sur une base équivalente) s'élève à 60 000 \$; par conséquent, le coût total admissible d'un projet, incluant la part du producteur et la part du gouvernement, s'élève à 120 000 \$. Les coûts admissibles sont couverts jusqu'à 50 %, pour un montant maximal de 60 000 \$ (coût total de 120 000 \$) sur la base de la contribution du PIFL. Pour ce volet, les demandeurs disposent de deux ans pour terminer le projet à partir de la date de demande. Pour les demandes déposées cette année, le projet doit être terminé d'ici le 31 mars 2019. Le processus d'approbation des projets d'investissement mineurs a été rationalisé afin d'en assurer l'efficacité.
2. **Projet d'investissement majeur.** Fonds à contribution doublée 50/50 (producteurs/gouvernement). Achat d'une seule pièce d'équipement ou d'un nouveau système (p. ex., système de traite robotisé) dont le coût d'achat et d'installation dépasse 120 000 \$. La contribution maximale du gouvernement (sur une base équivalente) s'élève à 250 000 \$; par conséquent, le coût total admissible d'un projet, incluant la part du producteur et la part du gouvernement, s'élève à 500 000 \$. Pour ce volet, les demandeurs disposent de trois ans pour terminer le projet à partir de la date de demande. Pour les demandes déposées cette année, le projet doit être terminé d'ici au 31 mars 2020.

Pour plus d'information, AAC a mis en place un centre d'appels bilingue faisant appel à du personnel spécialisé et formé pour répondre aux questions des producteurs. Les coordonnées de ce centre sont les suivantes:

**Agriculture et Agroalimentaire Canada Programme d'investissement pour fermes laitières (PIFL)**

**1 877 246-4682 [aafc.dfip-pifl.aac@canada.ca](mailto:aafc.dfip-pifl.aac@canada.ca)**

## Portes ouvertes sur les fermes du Québec

Pour la 15<sup>e</sup> édition,  
plusieurs producteurs  
agricoles ouvriront les portes de  
leur entreprise dans le cadre de  
la journée «Portes ouvertes sur  
les fermes du Québec».

Cette année, quatre entreprises  
de la région

Gaspésie - Les Îles

ont décidé d'accueillir

des citoyens chez eux afin de  
leur faire découvrir l'agriculture  
de leur région.

Le 10 septembre 2017,

de 10 h à 16 h,

beau temps,

mauvais temps,

il sera possible d'aller

rencontrer les

producteurs suivants:

Il est aussi possible de visiter le site:  
[www.portesouvertes.upa.qc.ca](http://www.portesouvertes.upa.qc.ca)

La cigale et la fourmi  
Mélanie Rousseau et Nicolas Audet  
1640, 2e rang  
Carleton-sur-Mer  
*Production maraîchère biologique*



La Coop Les Jardins Fleuris  
Jean-Philippe Arsenault, Myriam  
Roussy et Paulette Tennier  
1416, route 132  
Cap d'Espoir  
*Production horticole*



Les Plantations de la Baie  
Édith Roussel et Christian Roy  
1608-A, boulevard Perron  
Carleton-sur-Mer  
*Production horticole*



Les Moutons du Large  
France Painchaud et Denis Arseneau  
169, chemin Marcoux  
Îles-de-la-Madeleine  
*Production ovine*



## *Dernier appel de projets pour le PDSA*

Gaspésie Gourmande et le MAPAQ vous invitent à profiter du dernier appel de projets pour le Programme de développement du secteur agroalimentaire (PDSA).

La date limite de dépôt de projet est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2017. Ce programme spécifique à la région soutient entre autres:

- les initiatives collectives;
- la transformation alimentaire;
- l'établissement de la relève;
- les nouveaux modèles d'entreprises.

**Notez qu'aucune autre date de dépôt de projets n'est prévue pour l'instant.**

Pour plus d'information, consultez la section sur les programmes accessibles sur le site Web du MAPAQ, région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Vous pouvez également communiquer avec votre conseiller au MAPAQ pour plus d'information:

- Cap-aux-Meules: 418 986-4550
- Caplan: 418 388-2282 ou 1 877 221-7038
- Grande-Rivière: 418 385-3763 ou 1 877 221-7025

## *Hommage à la relève: portrait de lauréat*

Alex-Émilie a une formation en Éducation spécialisée et a suivi une formation à distance en production ovine à l'automne dernier. En plus de son travail régulier, elle participe activement aux travaux de la ferme familiale de ses parents en compagnie de son conjoint et son petit garçon. Avec son travail, la ferme, la famille, elle trouve le temps de s'impliquer activement au sein de la relève agricole. Administratrice depuis deux ans au sein de l'ARAGIM, elle participe à tous les comités en plus de siéger au conseil d'administration du Réseau Agriconseils de la Gaspésie - Les Îles.

Alex-Émilie se projette dans l'avenir et a un projet d'établissement en agriculture dans la production ovine, mais aussi d'une ferme thérapeutique où les animaux viendraient jouer un grand rôle pour le soulagement des humains. En attendant, elle suit souvent des formations offertes par le Collectif en formation agricole. Dynamique, joviale et passionnée, elle ira au bout de ses rêves.



## *Un nouvel outil à l'intention des producteurs*

Un nouvel outil en santé psychologique est disponible à l'intention des producteurs agricoles et à leur famille immédiate. Il s'agit du Programme d'aide pour agriculteurs (PAPA), offert par l'entreprise ProSanté.

Le PAPA offre un accès sans frais, 24 h/24, 7 jours sur 7 (jour, nuit et fin de semaine), à des répondants capables d'orienter les personnes vivant une situation difficile (stress, anxiété, décès d'un proche, épuisement, toxicomanie, alcoolisme, divorce, etc.) vers les bonnes ressources. AUCUNE BOÎTE VOCALE. La réception des appels et l'évaluation sont GRATUITES. La personne avec qui vous parlerez sera en mesure de vous orienter vers les services professionnels les mieux adaptés en Gaspésie ou aux Îles-de-la-Madeleine (psychologue, travailleur social, psychothérapeute, psychoéducateur ou sexologue). Vous aurez d'ailleurs accès à un tarif de groupe si vous nécessitez des consultations privées en psychologie.

Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec le PAPA au **1 888 687-9197** ou consultez le site Internet **voitreconseillervirtuel.ca** (Identifiant: PAPA | Mot de passe : PAPA899%).

**Que vous choisissiez le PAPA ou une autre ressource, l'important c'est de parler si vous en éprouvez le besoin!**

## *Comment développer davantage l'agriculture biologique et les productions animales?*

La personne ressource pour supporter le développement de l'agriculture biologique et les productions animales est entrée en poste au courant de l'été. Elle souhaite discuter de vos besoins et des défis auxquels vous êtes confrontés dans le cadre de vos activités agricoles.

Avez-vous besoin d'une formation ou de connaissances particulières, de main d'œuvre ou d'opportunités de réseautage entre producteurs?

Ceux et celles qui souhaitent partager leurs idées et discuter de ces sujets sont invités à communiquer avec Emmanuelle Vallières-Léveillé au 418 392-4466, poste 218 ou par courriel: [evleveille@upa.qc.ca](mailto:evleveille@upa.qc.ca)

## *Opération bandes riveraines*

Le printemps dernier, l'Union des producteurs agricoles a procédé au lancement du site Opération bandes riveraines. Ce site internet se veut une vitrine pour mettre de l'avant les actions réalisées par les producteurs agricoles de la province, le tout en démystifiant quelques idées conçues toujours présentes au sujet des bandes riveraines. Malgré la reconnaissance scientifique des bienfaits agronomiques, environnementaux, économiques et fauniques qu'apporte la bande riveraine, de nombreux mythes persistent toujours à son endroit. La campagne Opération bandes riveraines deviendra, pour plusieurs, une source d'inspiration et de fierté en plus de donner à d'autres, le goût de redécouvrir leur cours d'eau.

Pour plus d'information sur les types de bandes riveraines (herbacée, arbustive ou arborée), sur leur entretien et sur leurs bénéfices, rendez-vous au : <http://www.bandesperiveraines.quebec/>



## *Émission de l'UPA*

Toujours sur les ondes de CHAU-TV,  
l'émission de l'UPA est diffusée tous les  
vendredis à 15 h. Pour tout savoir sur  
l'actualité régionale agricole.



Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles  
172, boul. Perron Est  
New Richmond (Québec) G0C 2B0

Téléphone : 418-392-4466  
Télécopieur: 418-392-4862  
gaspesie-iles@upa.qc.ca

Site Web : [www.gaspesieilesiles.upa.qc.ca](http://www.gaspesieilesiles.upa.qc.ca)